

Mercredi 13.04.16 | 49^e année | N° 12

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito



Etre bons ensemble, avec enthousiasme !

Le Salon de l'immobilier neuchâtelois (SINE) a su devenir un événement clé dans la vie économique neuchâteloise. En six ans, il s'est forgé une belle notoriété.

Grâce à la qualité des stands, des conférences et des animations, c'est devenu un rendez-vous incontournable qui contribue au rayonnement de la région.

Bravo et merci aux personnes qui s'engagent pour rendre tout cela possible!

Fort de sa devise, art de vivre et innovation, Neuchâtel s'engage pour un développement urbain qui allie qualité de vie et dynamisme, en étant partenaire de la première heure du SINE.

Quelle vision pour l'agglomération neuchâteloise pour 2050?

C'est le thème sur lequel la plateforme d'urbanisme durable «Urbaine.ch» ouvrira le débat vendredi à 16h dans le cadre du SINE.

Les villes sont les moteurs du Canton et de son urbanité. Au cœur de la Suisse, Neuchâtel doit retrouver son aura nationale et internationale.

Avec l'arrivée du printemps, le moment est venu de faire surgir un état d'esprit positif qui valorise l'esprit d'entreprise, la coopération et l'innovation.

Osons rêver, se projeter dans l'avenir et relever de grands défis, qui nous permettent de développer avec enthousiasme nos qualités, tout en contribuant à la création de valeurs.

Olivier Arni
Directeur de l'urbanisme, de l'économie
et de l'environnement



La collection de coiffes papoues offerte au MEN est sans équivalent connu en Europe. • Photo: sp

Un paradis de plumes

Cinquante coiffes chatoyantes, composées notamment de plumes d'oiseaux de paradis, pourraient rejoindre la collection océanienne du Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN), si le Conseil général accepte le legs de Claire Martin. De mère papoue et de père valaisan, cette femme ayant grandi entre deux cultures a réuni une collection sans équivalent connu en Europe. Elle souhaite la remettre entre de bonnes mains pour assurer sa préservation.

Depuis plus de dix ans, Claire Martin collectionne des coiffes traditionnelles de différents clans papous composées de plumes d'oiseaux, et en particulier

d'oiseaux de paradis. Des coiffes de toute beauté utilisées lors de cérémonies et de danses, façonnées selon des codes très précis et composées, parfois, des plumes de 50 oiseaux différents. «J'ai reçu la première de mon grand père, qui était chef guerrier», se rappelle Claire Martin, née à Port-Moresby et arrivée en Suisse à l'âge de 9 ans. Au fil des années et de ses retours sur les terres de son enfance, elle acquiert de nouvelles parures. Une collection d'abord sans prétention qui, au fil des années, prend la forme d'un véritable projet. «Au départ, c'était une manière de me reconnecter avec mes ancêtres, de perpétuer un héritage familial. Mais il s'agit aussi de mettre en avant la culture papoue.»

Mais cette quête nécessite une prise en charge professionnelle, pour éviter sa destruction. Les plumes sont fragiles. Et certaines rarissimes, car les paradisiers sont victimes d'une déforestation galopante. «Or, je n'ai pas les moyens de les mettre en valeur», note Claire Martin. Elle a eu «un coup de cœur» pour le MEN, qui dispose déjà d'une collection océanienne exceptionnelle forte de 2'600 pièces, et lui a proposé de lui offrir sa collection en échange d'une bonne préservation. Un legs sur lequel le Conseil général se penchera lors de sa séance de lundi 18 avril (lire aussi en pages 8-9). Et qui, en cas d'acceptation, pourrait être rapidement dévoilé au public. Le paradis n'est pas loin. (fk)



Slam, contes, anecdotes: l'Association Paroles organise une scène ouverte samedi à la Poudrière.



Propriété de la Ville, la ferme de la Grande-Joux a été ravagée par un incendie. Dégâts considérables.



Grand angle sur un programme de coopération mené par Neuchâtel et Besançon en Cisjordanie.

Publicité



2087 Cornaux – Tél. 032.757 14 01
magasin.cornaux@landiregionneuchatel.ch

2322 Le Crêt-du-Loche – Tél. 032.926 40 66
magasin.cret-du-loche@landiregionneuchatel.ch

2112 Môtiers – Tél. 058.434 33 40
magasin.motiers@landiregionneuchatel.ch

2022 Bevaix – Tél. 058 434 33 00
magasin.bevaix@landiregionneuchatel.ch

LANDI un jour, LANDI toujours





Dans ce numéro

Un peu de tenue !

Messieurs, prenez garde à l'extravagance vestimentaire, car la mode est plus dangereuse que la peste ! C'est le fil loufoque d'une pièce de théâtre de Robert Sandoz, à découvrir dans le cadre d'une exposition brodé par douze musées sur la mode masculine à travers les âges.

Page 4

En chantier

Pour cause de travaux à l'Hôtel de Ville, le Conseil général se réunira lundi au collège des Terreaux. Il sera question de l'entretien du domaine public et de la poursuite de la rénovation du Musée d'ethnographie.

Pages 8-9

Whats'up ?

Des soirées branchées aux expos des musées, une page Facebook tente de recenser tout ce qui se passe à Neuchâtel. Elle se déclinera bientôt en application pour smartphones.

Page 10

Mission humanitaire



Chaque année, la Ville de Neuchâtel alloue 100'000 francs à la coopération au développement et soutient différents projets à travers le monde. Le point sur un programme mené avec Besançon dans un camp de réfugiés palestiniens.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 20 avril 2016.



Le Salon de l'immobilier NEuchâtelois bat son plein aux Patinoires du Littoral



De gauche à droite: Frédéric Pont, Fabrice Marullaz, Didier Robert et Christophe Pont. • Photo: Stefano Iori

Immobilier et convivialité

Il est devenu le rendez-vous incontournable de tous les professionnels de la branche. Le 6^e Salon de l'immobilier NEuchâtelois (SINE) se tient jusqu'à dimanche aux Patinoires du Littoral. C'est un endroit où l'on peut rencontrer les représentants des différents corps de métiers et de services liés à l'immobilier: gérance, architecture, construction, second œuvre, décoration, jardinage, aménagement extérieur, etc. Mais le SINE, ce n'est pas qu'une vitrine professionnelle. C'est aussi une ambiance conviviale, avec jeux, animations, espaces de détente, bars et bonnes tables.

Pour cette édition 2016, le SINE a atteint sa taille critique avec 110 exposants. Les trois quarts proviennent du canton de Neuchâtel. «Il n'est pas question de s'agrandir», explique le président Frédéric Pont. «Nous voulons conserver des dimensions raisonnables.» Avec tous les partenaires associés à la manifestation, cela représente quelque 200 entreprises qui participent au salon, directement ou indirectement. Plus de 10'000 visiteurs sont attendus.

«Quatre fous»

Le comité d'organisation du SINE ne compte que quatre membres: les «quatre fous», comme aime à le rappeler Frédéric Pont. Il peut s'appuyer sur son frère Christophe, Didier Robert et Fabrice Marullaz. Leur devise est

restée la même depuis le début de l'aventure: «Etre sérieux sans se prendre au sérieux.» Pour honorer cet adage, ils ont concocté un décor ludique, puisque le SINE est placé cette année sous le thème du Monopoly. Le sol sera recouvert de cases et des gros dés rouleront dans le salon.

Côté programme, une journée thématique sur l'architecture et l'urbanisme a été instaurée. C'est une première au salon. Elle a lieu vendredi avec conférences, débats et table ronde (lire encadré ci-dessous).

Clin d'œil au monde agricole

La venue de Karine Le Marchand, samedi et dimanche, constitue la cerise sur le gâteau. La présentatrice de l'émission «L'amour est dans le pré»

sur M6 est l'invitée d'honneur. Le SINE sait aussi la jouer «people» et il sera dans le pré pendant deux jours avec l'animatrice préférée des Français. «C'est un clin d'œil au monde agricole, qui joue un rôle important dans le secteur de l'immobilier», précise Frédéric Pont.

Le Salon de l'immobilier NEuchâtelois s'apprête donc à relever un nouveau défi: réunir des visiteurs hétéroclites sur un site dédié avant tout aux professionnels de la branche. C'est le séduisant paradoxe de cet événement qui offre un lieu de détente incomparable sur la «Place du village» pour partager le verre de l'amitié, sans forcément parler affaires...

• Infos: www.sine.ch.

Quel Neuchâtel en 2050?

«La grande agglomération Neuchâtel 2050 – Visions futuristes provocantes ou réalistes?». Le SINE se projette dans l'avenir et s'intéresse au développement de la région. Une table ronde sur ce thème a lieu le vendredi 15 avril, entre 16 et 17 heures, sur la «Place du village».

Quels sont les enjeux en termes de développement territorial auxquels les pôles urbains et le canton vont devoir faire face ces prochaines décennies? Comment y répondre en conciliant intérêts économique, social et environnemental? Plusieurs politiciens, urbanistes et architectes débattront de la question. La Ville de Neuchâtel sera représentée par Olivier Arni, conseiller communal en charge de l'urbanisme, l'économie et l'environnement.

Pour assister à cette table ronde gratuitement, des billets d'entrée au SINE sont à disposition sur demande à l'association Ecoparc (faubourg du Lac 5, 2000 Neuchâtel – 032 721 11 74 – urbaine@ecoparc.ch).



Robert Sandoz monte un spectacle drôle et érudit dans le cadre de l'exposition « La Silhouette masculine »

Un peu de tenue!

Messieurs, prenez garde à l'extravagance vestimentaire, car la mode est plus dangereuse que la peste! Cette thèse forte sera défendue avec ardeur par Madame Marie-Agnès de Pourtalès, noble dame de la « Confrérie du Point-de-Croix-Bleue » qui œuvre pour la bienséance en matière vestimentaire... Ce scénario loufoque et en même temps solidement informé est l'œuvre du metteur en scène Robert Sandoz, dans le cadre de l'exposition la « Silhouette masculine ».

Depuis le 10 mars, douze musées de la région (onze dans le canton de Neuchâtel et un à Yverdon) présentent « La Silhouette masculine ». Une exposition dite multi-sites où chaque musée a brodé sur le même thème, mais avec des approches différentes : la mode aux XIV-XVI^e siècles au Château de Valangin, les habits des trois automates Jacquet-Droz au



Robert Sandoz: « J'aime allier l'érudition au potache. » • Photo: Guillaume Perret

Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, pour ne citer qu'eux.

C'est dans ce cadre que Robert Sandoz propose une nouvelle création

intitulée « Tenue correcte exigée ». Cette pièce, jouée en premier lieu au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel le 28 avril, tournera ensuite dans les douze lieux d'exposition. « Je me suis beaucoup renseigné sur l'histoire de la mode masculine pour écrire le texte », raconte le metteur en scène chaux-de-fonnier. « C'est un monologue qui aborde les grandes lignes de l'exposition, avec des côtés ludiques et décalés. J'aime beaucoup le contraste entre le potache et l'intellectuel, mais il faut que l'un et l'autre tiennent la route! »

De Louis XIV à Wawrinka

Membre à l'évidence de la bonne société, Marie-Agnès de Pourtalès (Mylène Jeanneret) remplace son mari à la dernière minute pour donner une conférence sur les dangers de l'extravagance vestimentaire. On y apprend par exemple – et c'est du sérieux – qu'en Europe la mode est née au XIV^e siècle,

et a concerné en premier lieu... les hommes, avides de coquetterie – « comme les canards colverts », précise Robert Sandoz. Ce fut là le début de leurs malheurs!

« J'aime relier le passé au présent. Dans la pièce, on parle autant des riches étoffes de Louis XIV que du short de Wawrinka », prévient Robert Sandoz. Derrière l'humour, se dessine aussi une réflexion sur les conditions de fabrication du vêtement à l'âge de la mondialisation. Moralité? La « Confrérie du Point de Croix Bleue » n'est peut-être pas aussi pure que l'on croit...

Pour le metteur en scène, jouer dans un musée peut présenter des avantages, malgré l'absence de lumières et de décors: « on peut jouer sur des effets de surprise et donner au spectacle une dimension arts de rue... » A voir au Musée d'art et d'histoire dans la salle jouxtant les automates, qui pourra accueillir environ 50 personnes. Réservation conseillée. (eg)

« Tenue correcte exigée », de Robert Sandoz, production L'outil de la ressemblance et douze musées de l'Arc jurassien, 28 avril à 18h30 au Musée d'art et d'histoire, réservation: 032 717 79 20.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h. Dans le cadre de l'exposition multi-sites « La silhouette masculine Mode et artifice, du Moyen Age à aujourd'hui », la BPU présente « L'homme épinglé » ou l'art de silhouetter. Lu-ve 9h-19h, sa 9h-17h. Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre), **permanent**: Les automates Jacquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Ruckers – « Le

legs Yvan et Hélène Amez-Droz » – « Neuchâtel: une histoire millénaire ». Samedi 16 avril, à 20h15, grand concert autour du clavecin Ruckers, récital de Sophie Yates.

Mardi 19 avril, présentation par Lisa Benaroyo de Neuchâtel vu par Auguste Garcin, pionnier de la photographie suisse.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition « Abysses jusqu'au 14 août 2016. Une plongée dans la nuit des océans, à des milliers de mètres sous la surface de l'eau, à la rencontre de créatures fantastiques. L'atelier des musées organise l'atelier « Plongé dans les abysses » pour les enfants de 7 à 10 ans, les 20 avril de 15h30 à 17h et 27 avril de 13h30 à 15h.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch.

Jeudi 28 avril, 20h15 (auditoire), cinéma « My Winnipeg ». Entrée libre. **Jardin botanique de Neuchâtel** (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, Exposition permanente « Le Jardin de l'évolution », ouverte 7j./7; exposition temporaire « Land Art Neuchâtel 2016 », ouverte tous les jours, jusqu'au 8 octobre.

Galerie Ditesheim & Maffei Fine Art (rue du Château 8), « Mathys » exposition de peintures et de sculptures, jusqu'au 1^{er} mai 2016.

Galerie de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Palais (rue des Saars 1), exposition « Happiness is a warm gun » de Sylvain Croci-Torti, jusqu'au 17 avril 2016. Ouvert sur rendez-vous par courriel à info@palais-galerie.ch

Galerie YD (rue Fleury 6), spectacle en italien et patois tessinois, 18 avril à 18h30, pour un public à partir de

8 ans. La société Dante Alighieri et les lundis des mots feront découvrir la culture tessinoise au travers de contes et légendes du canton du Tessin.

Smallville (chemin des Péreuses 6b), exposition autour d'Expo.02, jusqu'au 24 avril. Ouvert le samedi de 14h à 18h ou sur rendez-vous par mail à info@smallville.ch

Divers

Conservatoire de musique neuchâtelois (espace de l'Europe 21), trois prestations seront données dans les locaux du Conservatoire par le guitariste argentin Victor Villadangos les 15 et 16 avril prochains: vendredi 15 avril à 20h, concert à l'Auditorium 1. Samedi 16 avril à 11h, conférence publique « Codes de phrasés et d'articulations pour le tango et la milonga » à l'Espace transparent. Samedi 16 avril 2016 de 14h30 à 18h30, cours de maître « Musique latino-américaine » avec des étudiants du Conservatoire de musique neuchâtelois.





L'actualité culturelle

Spectacle

Le Temple du Bas accueillera en ses murs le spectacle «De la fourche à la fourchette» qui se tiendra vendredi 15 avril 2016 à 20 heures. Ce théâtre didactique, créé en République démocratique du Congo, vise à sensibiliser le public à une production et une consommation responsables de la nourriture. L'histoire de cette pièce, une tragi-comédie, se déroule autour de trois personnages principaux et s'enrichit de danses et de chants africains.

Temple du Bas (rue du Temple-Neuf 5), spectacle «De la fourche à la fourchette», vendredi 15 avril à 20 heures. Durée 50 minutes. Entrée libre. Collecte réalisée par la troupe en faveur du spectacle et du projet d'agriculture de l'école Lisanga.



Chant diphonique

Le Théâtre du Pommier est fier de présenter en ses murs Culture nomade, pour son grand concert de musique mongole. Onze musiciens et musiciennes seront réunis pour faire entendre les échos d'une tradition en mouvement représentée par les grands maîtres et la nouvelle génération, samedi 16 avril à 20h30. Une expérience fascinante attend le public: la découverte du chant diphonique ou harmonique. En effet, comment



concevoir qu'une seule personne parvienne à chanter à deux voix, en produisant simultanément un son et l'une ou l'autre de ses harmoniques? Cette technique vocale a été développée par les chanteurs de Mongolie, qui l'appellent khöömii.

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), concert de musique mongole, samedi 16 avril 2016, à 20h30. Plus d'informations sur <http://culturenomade.com>

Chœur

Les concerts de la Collégiale accueilleront dimanche le Grand chœur, les solistes et l'ensemble instrumental de la Haute école de musique de Genève, sous la direction de Nicolas Farine, pour interpréter le programme suivant: In Ecclesilis, motet pour triple chœur de Giovanni Gabrieli (1557-1612), Magnificat à huit voix

(double chœur) de Francesco Cavalli (1602-1676), chansons et sonates pour instruments de Giovanni Gabrieli, Misere à trois chœurs de Gregorio Allegri (1582-1652), Satuit ei Dominus (double cœur) de Arvo Pärt (*1935), Agnus Dei de la messe à double chœur de Frank Martin (1890-1974), Angelus ad Pastores, motet pour triple chœur de Giovanni Gabrieli et Immortal Bach de Knut Nystedt (1915-2014).

Collégiale, Musique à plusieurs chœurs, dimanche 17 avril, 17 heures. Réservations billetterie du Théâtre du Passage, 032 717 79 07, billetterie@theatredupassage.ch.



L'association Paroles organise une scène ouverte au Théâtre de la Poudrière

A vous la parole!

Contes, poésie, récits de vie, anecdotes, bons mots, slam: l'association Paroles met sur pied une scène ouverte samedi soir au Théâtre de la Poudrière et donne la parole à qui veut bien la prendre, du crépuscule à l'aube. Pour éviter les temps morts, une quinzaine de conteurs de la région seront présents.

Ce devait être une nuit du conte. L'association Paroles avait en effet invité Jihad Darwiche à rejouer les «Mille et Une Nuits» avec d'autres conteurs, mais le Libanais a dû se désister pour des raisons de santé. Ce sera donc une scène ouverte – une première pour cette association qui vise à promouvoir l'art du conte et, plus généralement, l'oralité sous toutes ses formes.

La manifestation débutera au coucher du soleil, soit à 20h23 tapantes, pour se clore au plus tard au petit jour. Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Pour prendre la parole, «il suffira de s'annoncer auprès de Madame Loyal en début de soirée ou durant les pauses», explique la conteuse Vi Burdet, qui s'est beaucoup impliquée dans l'organisation de cette scène ouverte.

Courtes sessions

Pas besoin, non plus, d'être un conteur aguerri ou un orateur



A défaut d'oser prendre la parole, on peut aussi se contenter d'ouvrir grand les oreilles à la scène ouverte organisée samedi par l'Association Paroles. • Photo: Stefano Iori

chevronné pour monter sur scène. «Ce qui compte n'est pas l'expérience, mais l'envie de partager. Tout le monde est le bienvenu, ne serait-ce que pour raconter une courte histoire, une blague ou tout simplement, pour écouter», souligne Vi Burdet, qui espère néanmoins que «même les plus timides oseront se lâcher» au fil des heures. Et d'encourager: «L'homme est fait d'histoires. On a tous un don pour l'oralité».

Pour assurer un certain dynamisme, les temps de parole prévus sont courts, de trois à dix minutes au maximum. Une quinzaine de conteurs de la région seront par ailleurs présents. Et pour tenir jusqu'au bout de la nuit, de la soupe, des cakes, des boissons et des transats seront à disposition. (ab)

Samedi 16 avril au Théâtre de la Poudrière, de 20h23 jusqu'à épuisement. Entrée libre, chapeau à la sortie.

Chronique culturelle



STEPS

Le Festival de danse financé par le pour-cent culturel Migros a démarré jeudi à Fribourg avec deux chorégraphies de la compagnie anglaise Candoco. Cet ensemble comprend un danseur en fauteuil roulant, une danseuse unijambiste avec des cannes et des danseurs et danseuses mutilés. Ces personnes ne sont pas intégrées à la compagnie mais en font partie à part entière au point que le public ne distingue plus qu'un groupe homogène et harmonieux. Dans «Nottumino» de Thomas Hauert, lauréat du Prix suisse de la danse 2015, les interprètes improvisent sur la bande son du documentaire *Il bacio di Tosca* de Daniel Schmid qui parle des pensionnaires de la maison de retraite pour musiciens fondée à Milan par Verdi. Avec «Set and Reset/Reset» de Trisha Brown, la Candoco revisite un chef-d'œuvre de la danse postmoderne américaine. Ces chorégraphies découvertes à Fribourg sont à revoir le 28 avril au Passage où STEPS fait halte pour notre plus grand plaisir. Ce festival biennal international invite onze compagnies du monde entier pour une tournée à travers 36 villes suisses. Pendant un mois, 90 représentations seront données sur 40 scènes grâce à un grand distributeur qui soutient activement la culture.

Patrice Neuenschwander

Publicité

CLIMAX ENERGIES SA

CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN



- Vente d'installations de chauffage à bois, pompe à chaleur, gaz et mazout
- Entretien de brûleurs mazout et gaz
- Dépannages chauffage et sanitaire
- Réglages
- Installations solaires et entretien
- Rinçages installations radiateurs et chauffage sol

Rue du Verger 11 2014 Bôle Tél. 032 723 08 08 Fax 032 723 08 09
info@climax.ch www.climax.ch



Devenez **forgeur de destinées**

Dès un franc par jour, vous donnez un coup de pouce au destin d'enfants en détresse. www.tdh.ch/chaquejourcompte





La chronique cinéma

Rien de bien révolutionnaire

Mille quenouilles! Godefroy de Montmirail (Jean Reno) et Jacquouille (Christian Clavier) sont de retour sur les écrans pour un troisième opus des «Visiteurs». Toujours bloqués dans les couloirs du temps, ils errent cette fois en pleine Terreur, peu après la Révolution française. Une comédie poussive confirmant qu'au cinéma, ce n'est jamais dans les vieilles marmites que l'ont fait les meilleures soupes.

En 1993, «les Visiteurs» avaient cartonné au box-office en catapultant à notre époque un noble seigneur et son vil mais non moins fidèle serviteur, tout droit venus de l'An de grâce 1123. «Messire, un Sarrasin dans une chariotte du diable!», «Monsieur Ouille, pas avec votre poncho!»: les scènes et les répliques cultes s'enchaînaient à un train d'enfer, jouant sur le fossé abyssal entre le Moyen Age et la société actuelle.

Dix-huit ans après une première suite à la fin de laquelle Godefroy et Jacquouille se retrouvaient expédiés au temps de la Révolution française par un sortilège foireux, le réalisateur Jean-Marie Poiré reprend le fil de leurs aventures. Après avoir échappé de peu à la guillotine, le preux chevalier se met en quête de sa descendan-



ce dans l'idée folle de sauver la tête du dauphin et de le mettre sur le trône. Mais les Montmirail sont devenus des courtisans couards, qui s'apprêtent à prendre la poudre d'escampette. Quant à l'arrière-arrière-petit fillot de Jacquouille, révolutionnaire convaincu, il ne pense qu'à s'approprier leur château.

«Quelle merdasse!», «Une soupe qui sent le réchauffé dont même dame Ginette ne voudrait pas», «Refermons les couloirs du temps»: la presse a tiré à boulets rouges sur cette suite coécrite par Christian Clavier. Certes, le scénario est erratique, le film longuet et l'humour répétitif, reposant presque exclusivement sur les odeurs corporelles et l'hygiène toute relative de nos deux héros.

Mais «Les Visiteurs - la révolution» réservent quelques savoureux clin d'œil et de beaux seconds rôles, comme la comtesse Adélaïde de Montmirail (Karin Viard) et sa vertigineuse perruque ou le marquis de Portofino (Ari Abittan), «l'essuiecul» du défunt Roi de France. Et l'on retrouve avec bonheur la langue fleurie de Jacquouille, savoureux mélange d'expressions vaguement moyenâgeuses et de langage familier, qui s'enrichit de tours révolutionnaires. (ab)



La Ville jeune

Case à chocs: Événement «La Grosse Famille», samedi 16 avril, dès 22 heures. La Grosse Famille revient à la Case à chocs après un franc succès en janvier 2015. Programme détaillé sur www.case-a-chocs.ch



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h00-22h00, vendredi 8h00-19h30, samedi 8h00-18h30, dimanche 09h00-19h00. En semaine, les abonnés ainsi que les détenteurs de cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7h00. Fermetures exceptionnelles des piscines intérieures: dimanche 1^{er} mai, samedi 18 juin. Fermeture et vidange estivale: du lundi 18 juillet au dimanche 14 août. La réouverture des piscines intérieures est prévue lundi 15 août dès 8 heures. Samedi 2 juillet, l'évacuation des bassins intérieurs se fera à 18 heures et

à 19 heures pour les bassins extérieurs. L'ouverture des piscines extérieures est fixée au 14 mai jusqu'au dimanche 11 septembre. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Les cours annuels du Cercle de la Voile de Neuchâtel reprendront le 11 avril. Ils se tiendront tous les soirs en semaine à partir de 17h30 (le mercredi à 14h) et le samedi. Ils se pratiquent sur Optimist, Laser, Surprise (lesté) et planche à voile et sont encadrés par des moniteurs J+S. Plusieurs niveaux de pratique: débutant

et perfectionnement. Ces cours s'adressent à toutes et à tous, jeunes et adultes. Pour tout renseignement: Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch, ou sur le site internet www.cvn.ch, rubrique «école de voile».

Football Stade de la Maladière

Samedi 16 avril à 12h30, Xamax FCS M18 - GC Zürich, M18

Chanet synthétique

Samedi 16 avril à 15h00, Xamax FCS B - Team la Charrière, Juniors B féminine

Terrain naturel de Pierre-à-Bot

Vendredi 15 avril à 20h00, Helvetia - Auvernier, Vétérans

Samedi 16 avril à 10h00, Xamax FCS C2 - Dombresson, Juniors C

Samedi 16 avril à 19h00, FC Espagnol II - Les Brenets, 5^e ligue

Stade de Pierre-à-Bot

Samedi 16 avril à 9h00, Xamax FCS I - Hauterive, Juniors D

Samedi 16 avril à 12h00, Xamax FCS I - Grpm Le Locle-Ticino, Juniors C



Samedi 16 avril à 15h00, Team Audax-Xamax - Terre-Sainte, Juniors Inter B
Samedi 16 avril à 18h00, Xamax FCS II - Boudry, 2^e ligue
Dimanche 17 avril à 14h00, Helvetia - Neuchâtel City, 4^e ligue

Handball

Riveraine

Vendredi 15 avril à 20h30, HBC Neuchâtel - HBC Lancy, M19

Basketball

Riveraine

Samedi 16 avril à 19h00, Union Neuchâtel - Massagno, 1/4 de final de play-off LNA
Mardi 19 avril à 19h30, Union Neuchâtel - Massagno, 1/4 de final de play-off LNA



Le Conseil général se prononce sur la finalisation de la rénovation du MEN

Le Musée d'ethnographie poursuit son ba

En 2012, le Conseil général a adopté un projet global de rénovation du musée d'ethnographie de Neuchâtel, comprenant un crédit pour la première étape du chantier. Le 18 avril prochain, il doit se prononcer sur la seconde étape, qui concerne le bâtiment des expositions temporaires, appelé « Black Box ».

Les travaux vont bon train dans la Villa de Pury, maison-mère du Musée d'ethnographie (MEN). Début 2017, les visiteurs retrouveront une façade complètement restaurée avec d'importants réaménagements à l'intérieur: les deux étages nobles, rez-de-chaussée et premier étage, seront repensés, élargis et ainsi rendus à l'exposition permanente, totalement repensée.

Rappelons que le projet global de rénovation du MEN et du réaménagement de ses espaces d'exposition et d'exploitation s'élève à 9,6 millions de francs. Dans la mesure où la planification 2010-2013 ne permettait pas d'inscrire la rénovation complète du bâtiment, un financement en deux étapes avait été décidé: en 2012, le Conseil général avait donc adopté à l'unanimité un premier crédit de 5,8 millions de francs, correspondant en grande partie à la rénovation de la Villa de Pury.

La seconde étape du chantier, pour laquelle un permis de construire a été déposé tout récemment, concerne principalement la Black Box, bâtiment de 1954-55 décoré par une fresque de Hans Erni. La cure de jeunesse de cet édifice, avec également d'importants réaménagements, est devisée à 3,8 millions de francs. Si le Conseil général accepte cette demande de crédit le 18 avril prochain, la Black Box achèvera sa mue au premier semestre 2018.

La mue de la « Black Box »

Contrastant avec la maison de maître par sa grande simplicité stylistique, ce bâtiment présente un point faible au niveau des accès des étages. Les architectes ont donc conçu un volume extérieur, apposé au sud de la façade, composé d'un escalier et d'un monte-charge pour atteindre les trois étages, du sous-sol à la galerie. Ce volume libérera aussi de l'espace à l'intérieur, accentuant le caractère malléable de ce bâtiment dédié aux expositions temporaires.

Autre avantage, le sous-sol de la Black Box pourrait devenir accessible au public en permettant au MEN de créer des dépôts visitables et d'exposer des pièces de sa riche collection

actuellement invisibles pour le public.

Les façades ont aussi besoin d'être assainies. Côté nord, l'assainissement se fera par l'intérieur, pour ne pas porter atteinte à la fresque de Hans Erni. Cette dernière bénéficiera d'ailleurs d'un avant-toit en remplacement de l'actuelle protection en plexiglas. Au sud, la nouvelle façade sera percée par des ouvertures avec vue imprenable sur le parc à l'anglaise et le lac. Enfin, les architectes rendront plus cohérent le passage entre la Villa et la Black Box, à travers l'Octogone – troisième bâtiment du MEN (1984-86) qui ne fait pas l'objet d'une rénovation.

De son côté, la Villa de Pury, construite par Léo Chatelain en 1870-71, fera l'objet d'une restauration minutieuse de ses façades et de sa toiture. L'idée maîtresse du réaménagement intérieur proposé par l'atelier d'architecture Manini-Pietrini, c'est de redonner l'entièreté des étages nobles de la villa à l'exposition, en déplaçant les bureaux de l'administration du Musée dans les combles. Ce dégagement d'espace permettra à l'équipe du MEN de présenter une nouvelle exposition de référence, dans laquelle l'ethnographie sera

placée au centre des enjeux sociaux et patrimoniaux du XXI^e siècle.

Panneaux solaires sur le toit

Du côté des aspects techniques et énergétiques, la Villa de Pury et la Black Box sont sur le point d'être adaptés aux normes en vigueur. Et bien que les contraintes posées par la classification de la Villa de Pury empêchent l'obtention d'un label Minergie®, des mesures ont été prises pour répondre au principe d'exemplarité des bâtiments publics. Par exemple, les fenêtres actuelles de la Villa, conservées pour des raisons patrimoniales, seront doublées. Le volume créé dans les combles, ainsi que l'enveloppe nouvelle de la Black Box répondront aux normes pour les bâtiments publics neufs. Ce dernier bâtiment assurera également en bonne partie son autonomie énergétique grâce à la pose de panneaux solaires sur sa toiture sud.

En fin de compte, les importants travaux en cours et à venir contribueront à valoriser au mieux les collections et la muséographie du MEN, un musée d'envergure internationale dont le prestige a des retombées importantes pour la Ville de Neuchâtel. (eg)

Le Conseil communal sollicite 8,8 millions de francs sur deux ans pour refaire routes et canalisations. • Photo: Stefano Iori



Le Conseil général se prononcera sur plusi

Maintenir de

Le Conseil général se penchera également sur le programme 2016-2017 relatif à l'entretien du domaine public. L'exécutif sollicite plusieurs crédits d'un montant total de quelque 8,8 millions de francs sur deux ans pour refaire des routes, renouveler des canalisations ou encore assainir les galeries de détournement du Seyon, mais aussi pour différentes mesures visant à sécuriser l'espace public.

A la demande du Conseil général, les travaux d'entretien du domaine public sont planifiés sur deux ans depuis 2014. «Le présent rapport s'inscrit dans la ligne des précédentes demandes de crédits sur le sujet», souligne le Conseil communal, relevant que la somme engagée ces dernières années avait permis de maintenir l'infrastructure «à

rain de jouvence



La Villa de Pury retrouvera son puits de lumière originel. • Photo : Alain Germond

plusieurs crédits pour l'entretien du domaine public en 2016 et 2017

es infrastructures de qualité

un niveau de qualité convenable. Il s'agit de poursuivre sur la même base».

La Ville s'efforce autant que possible de coordonner la réfection des chaussées avec les interventions nécessaires sur les conduites d'eau, de gaz ou d'électricité, en coordination avec Viteos, rappelle le Conseil communal. «Les équipements souterrains suivent toutefois des règles de priorité d'entretien et de remplacement propres, qui ne correspondent pas toujours à celles du domaine public.»

3,5 millions pour le domaine public

Dans le détail, le Conseil communal prévoit d'investir 3,5 millions d'ici fin 2017 pour entretenir le domaine public, qui compte 120 kilomètres de rues. La somme servira, pour l'essentiel, à refaire les chaussées à différents

endroits de la ville, ainsi qu'à Chauxmont. Les priorités d'interventions sont définies sur la base d'une analyse effectuée en 2011. Pour mémoire, elle avait jugé l'état du domaine public excellent sur 2,5% de son étendue, bon sur 60%, satisfaisant sur 22%, critique sur 11,5% et mauvais sur 4%.

Pour le reste, il est notamment prévu de réaliser une piste cyclable le long de l'avenue du Vignoble aux Portes-Rouges ou de rénover le passage sous-voie entre l'Esplanade du Mont-Blanc et la place Pury.

Monitoring de trafic

Le programme comprend par ailleurs un crédit de 495'000 francs sur deux ans visant à sécuriser le domaine public, par la mise en place, notamment, d'un monitoring du trafic. La

loi sur la sécurité routière impose en effet désormais aux communes d'examiner si leurs réseaux routiers «présentent des points noirs ou des endroits dangereux» et d'élaborer «une planification en vue de les supprimer», explique le Conseil communal.

Sont également englobés dans ce crédit 140'000 francs pour sécuriser les escaliers publics et réaliser différents aménagements en faveur des aînés. «Ces investissements s'inscrivent dans une perspective d'amélioration à long terme du cadre de vie à Neuchâtel», relève le Conseil communal.

4,8 millions pour l'eau

Dans le domaine de l'eau, l'exécutif sollicite quelque 3,3 millions sur deux ans pour entretenir le réseau de distribution. Outre le renouvellement

des conduites, il s'agit entre autres de rattraper le retard accumulé dans l'entretien des compteurs ou de changer les installations électromécaniques de la station de pompage pour Chauxmont, à Pierre-à-Bot. A cela s'ajoute un crédit de 1,5 million pour des investissements relatifs au Plan général d'évacuation des eaux claires (PGEE) et pour l'assainissement des galeries de détournement du Seyon de St-Nicolas, un ouvrage datant du XIX^e siècle.

«Au niveau de l'eau, l'investissement se situe pour l'instant en dessous du minimum technique requis de manière à respecter nos règles d'endettement», mais aussi à pouvoir «entreprendre des travaux d'assainissement lourds», comme dans la station de pompage de Champ-Bougin, note le Conseil communal. (ab)



Lancée par deux jeunes Neuchâtelois, la page Facebook «What's Up», sera déclinera bientôt en application pour smartphones

Un agenda pas comme les autres

Devenir une référence incontournable en matière d'agenda événementiel et culturel: c'est l'objectif de Loïc Marchand et de Terry Vogelsang qui, à 21 ans, ont lancé la plateforme neuchâteloise What's Up. Une plateforme qui, d'abord sur Facebook, s'est élargie aujourd'hui à un site internet, et sera demain une application mobile. Avec pour objectif de continuer à se faire plaisir, mais aussi de donner une structure pérenne à cette démarche innovante.

«J'ai démarré en septembre 2015 durant mon année, où je m'ennuyais beaucoup», sourit Loïc Marchand. S'il s'agissait pour le jeune homme de trouver une occupation adaptée à de longues heures de désœuvrement, mais ne nécessitant rien d'autre qu'un ordinateur, il avait quand même en tête le souvenir d'un projet comparable, découvert en Grande-Bretagne auparavant. «Et j'adore voyager, rencontrer du monde, partager mes expériences. J'avais envie de prouver que des découvertes et des rencontres, on peut en faire aussi à Neuchâtel, qu'il y a des lieux méconnus, des bistrot sympas. Et, surtout, qu'il est faux de prétendre qu'à Neuchâtel, il n'y a rien pour les jeunes!»

Une règle: le contact réel

Le jeune homme se met donc, sur sa page What's Up – qu'on peut traduire par «Quoi de neuf?» – à



Loïc Marchand (à gauche) et Terry Vogelsang veulent faire mentir ceux qui prétendent qu'à Neuchâtel, il n'y a rien pour les jeunes. • Photo: Stefano Iori

recenser et à catégoriser tout ce que la ville, puis la région neuchâteloise au sens plus large, compte de manifestations, de spectacles ou de concerts, sans oublier les musées et les événements sportifs. Il annonce aussi les événements se tenant dans les établissements publics, les soirées destinées à un public jeune et branché, réussissant à attirer plus de 3'200 «likes» sur sa page Facebook. Avec une règle: contacter systématiquement les acteurs dont il promeut les événements. «Nous ne faisons rien à leur insu. On ne se contente pas de compiler des infos pour les mettre sur un site: c'est ce que font aujourd'hui la plupart des agendas. Nous avons vraiment envie de connaître tous ces

acteurs, de nouer avec eux un vrai partenariat.»

Une appli et un passeport

D'où, bientôt, un nouveau virage pour What's Up: une application pour smartphones. Là, c'est Terry Vogelsang qui entre en scène: «Je ne connaissais pas Loïc avant d'entendre parler de sa page par un ami», explique cet étudiant en informatique. «Or, je travaillais justement un projet d'application visant le même but.» Ce projet, finalisé sous la bannière What's Up, devrait voir le jour en juin et serait lié à une sorte de «passeport gourmand» événementiel qui, lui, est espéré pour Noël.

Un «pass» payant, cette fois-ci, alors que le concept était jusqu'ici

gratuit. «Notre idée n'est évidemment pas de faire fortune, mais quand même de rentrer dans nos frais», répond Loïc Marchand, qui démarre des études à la Haute Ecole Arc en septembre. «L'idée de ce passeport serait, moyennant son acquisition, de bénéficier de rabais ou d'offres spéciales». Des contacts ont donc été pris avec les partenaires de What's Up pour qu'ils proposent de telles offres, voire pour qu'ils créent des offres spécialement dédiées au titulaires du passeport. S'ils le désirent, évidemment.

«Avoir été utiles»

«Nous allons continuer à annoncer le plus grand nombre de manifestations possibles sur notre site, et gratuitement», précise le jeune homme. Et il y a le choix: pour ces prochains jours, entre So Cult à la Cité universitaire (samedi), et Emily Wells Live à la Case à chocs (dimanche), une foule d'événements sont déjà au programme. Sans parler des rendez-vous durables, comme les expositions.

L'ambition des deux étudiants? «Que les Neuchâtelois reconnaissent que notre projet est utile», répond Terry Vogelsang. «Ce sera notre satisfaction personnelle, tout comme d'avoir fait toutes ces rencontres. Enfin, lorsque nous chercherons un premier emploi, nous aurons déjà une expérience à mettre sur notre CV!» (fk)

- **Infos sur**
www.whatsaroundyou.com



La Ville, propriétaire, a sécurisé le site. Elle appuiera le locataire touché par le drame

Un incendie ravage la Grande-Joux

Propriété de la Ville de Neuchâtel, sise sur la commune de la Chaux-du-Milieu, la ferme de la Grande-Joux a été ravagée par un incendie, jeudi 31 mars en fin de matinée. Il a fallu une quarantaine de pompiers de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds pour venir à bout des flammes.

La Ville de Neuchâtel a pris connaissance de ce drame avec stupeur et tristesse. Si elle déplore les dégâts considérables causés à cette bâtisse protégée – le corps principal du bâtiment est à été détruit –, elle est cepen-

dant soulagée que le locataire et sa famille soient sains et saufs et que son bétail ait pu être sauvé.

Des mesures de sécurisation du site ont immédiatement été prises, pour éviter notamment que les murs encore debout ne s'effondrent. Ces travaux préliminaires sont encore en cours, tout comme l'enquête ouverte par le procureur afin d'éclaircir les circonstances exactes du sinistre. Le locataire et sa famille ont été hébergés provisoirement chez un voisin. Propriété du locataire, la stabulation

avec salle de traite construite à quelques mètres de là a heureusement échappé aux flammes.

La Ville mettra tout en œuvre pour que l'exploitant puisse poursuivre son activité dans les meilleures conditions possibles, l'appuyant dans ses futures démarches. Elle l'associera étroitement au projet de reconstruction, qui devra répondre à la fois aux contraintes de protection du patrimoine, avec une reconstruction à l'identique, et aux normes actuelles d'un outil de travail moderne.

Le bâtiment est en effet mis sous protection au titre de monument historique. Le linteau de la porte d'entrée porte ainsi la date sculptée de 1750. Le domaine fait partie, avec celui de la Petite-Joux, d'un legs du prince Louis d'Orléans à la Bourgeoisie de Neuchâtel en 1512. Au premier étage, la salle du Conseil communal, entièrement boisée, avec un plafond à caissons, a ainsi été entièrement détruite.

La question de la reconstruction fera l'objet d'un rapport d'information au Conseil général.

Journée du lait

Bastian Baker en concert!

Pour fêter l'anniversaire du lait le 16 avril, Bastian Baker, chanteur, compositeur et interprète romand au succès international, donnera un concert, de 13h30 à 15 heures, sur la place du Port à Neuchâtel.

Des écoliers des quatre coins de la Suisse ont participé au très apprécié concours national d'affiches et réalisé des œuvres d'art colorées sur le thème «Le lait suisse. Naturellement bon». Dans ce cadre, les deux talentueux snowboarders freestyle Pat Burgener et Jan Scherrer aideront Swissmilk pour couronner les six classes les plus créatives de Suisse à Neuchâtel.

Renseignements complémentaires sur www.swissmilk.ch

L'Atelier des musées

Stage de gravure de l'Ascension

L'atelier des musées organise un stage de gravure pour le week-end de l'Ascension, qui se tiendra

**du jeudi 5 mai
au samedi 7 mai 2016,
au Musée d'art et d'histoire,
Esplanade Léopold-Robert 1,
2000 Neuchâtel.**

Ce stage est destiné aux adultes et aux jeunes dès 16 ans. Tout niveau.

A cette occasion, diverses techniques de gravure seront à expérimenter, sous la conduite de Geneviève Pétermann, artiste, enseignante et médiatrice culturelle.

Renseignements complémentaires au 032 717 79 18. Inscription en ligne sur www.atelier-des-musees.ch jusqu'au vendredi 22 avril 2016. Le prix est de CHF 250.- par personne.

Vide-grenier à La Coudre

Troc

Le groupe paroissial «café-partage» organise son traditionnel troc d'habits, d'objets divers et de jeux-jouets

**samedi 23 avril de 9 à 14 heures
dans la cour du collège
du Crêt-du-Chêne**

Habits et objets divers (location d'une table Fr. 10.-). Jeux-jouets (location d'un emplacement Fr. 3.-). Gratuit si les parents louent une table. Prévoir une couverture pour exposer les jouets par terre. Petite cantine.

Inscriptions et renseignements: Annick Collaud, tél. 032 753 99 49.

La Ville officielle

Fusion Neuchâtel-Ouest

«Frontière urbaine» fera halte dans les quatre communes

Susciter une réflexion autour de la fusion, de la citoyenneté ou de la continuité du bâti: c'est le but de l'exposition de photographies «Frontière urbaine», qui sera inaugurée samedi 16 avril à 11h à Valangin – le public est le bienvenu – et qui fera halte dans les quatre communes du projet de fusion.

Cette exposition a été imaginée par des élèves de l'Académie de Meuron, qui travaillent depuis 2014 à ce projet dans le cadre d'un cours photo sur l'urbanité. Intéressé par cette démarche photographique originale, le Comité de pilotage du projet de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin s'y est associé pour présenter au public, sous la forme d'une exposition itinérante, le fruit de ce travail. Du 16 avril au 17 mai, «Frontière urbaine» fera ainsi halte sur le territoire des quatre communes.

Le but est de susciter une réflexion autour de la fusion, de la citoyenneté, de l'appartenance, de la continuité du bâti. Au travers des photographies, qui s'affichent en format mondial, le thème des frontières est développé, discuté ou encore remis en question. La population sera ainsi conviée, à chaque étape, à partager un verre de l'amitié et à dialoguer autour de thèmes tels que la densification patrimoine bâti, les interactions entre espace construit et non construit ou encore la notion de frontières communales. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Christophe Masini, architecte à Cortaillod (bureau Rotilio Ingénierie SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation et surélévation de l'immeuble et construction d'un garage collectif à la rue des Parcs 133, article 15553 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101584, pour le compte de Monsieur Jean-Michel Arno Hämmerli. Les plans peuvent être consultés du 8 avril au 9 mai 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Olivier Dürig, architecte à Neuchâtel (Bureau technique Michel Ducommun), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement et transfor-

mation d'une maison familiale et installation d'une PAC, à la rue Emer-de-Vattel 9, article 9591 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101767, pour le compte de Madame Mélanie Beer et Monsieur Nicolas Paratte. Les plans peuvent être consultés du 15 avril au 17 mai 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!

Expo ludique

Fille ou garçon, ça change quoi?

Pourquoi les petites filles se rêveraient-elles en princesses passives et les garçons en vaillants chasseurs de dragon? Et si l'on essayait de casser ces stéréotypes, qui enferment l'imaginaire des enfants et les limiteront plus tard dans leurs choix de vie et de carrière? Après Vaud, Genève et Fribourg, l'exposition «Fille ou garçon, ça change quoi?» fait halte à La Chaux-de-Fonds, et du 11 mai au 12 juin 2016 à Neuchâtel, à Microcity.

Mis sur pied par l'Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE), en collaboration avec l'association Succès, égalité et mixité (SEM) et les Villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, cet événement offre la possibilité aux élèves des cycles 1 et 2, ainsi qu'au personnel enseignant, de réfléchir de manière ludique à la question de l'égalité des sexes.

Plus de 160 classes se sont déjà inscrites pour une visite, tant à La Chaux-de-Fonds qu'à Neuchâtel. Le vernissage de l'exposition a eu lieu hier mardi à La Chaux-de-Fonds en présence de la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti et du conseiller communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds Jean-Pierre Veya.

Par ailleurs, la célèbre neurobiologiste française Catherine Vidal sera l'invitée de l'exposition à Neuchâtel le 19 mai. Elle donnera une conférence à 19 heures dans le grand auditoire de Microcity sur son thème de prédilection «Le cerveau a-t-il un sexe?». A cette occasion, un message de bienvenue sera apporté par la conseillère communale de Neuchâtel Christine Gaillard, directrice de l'Education.

Potagers urbains

Incroyables comestibles bientôt à Neuchâtel?

Ceux qui ont vu le film «Demain» connaissent ce nom: les «Incroyables comestibles» débarquent dans le canton de Neuchâtel. Une réunion a déjà eu lieu à La Chaux-de-Fonds, et une deuxième est agendée à début mai. Dans le Bas, plusieurs Neuchâtelois ont été eux aussi convaincus par l'idée. Ils proposent d'échanger autour de ce thème à l'occasion d'une réunion qui aura lieu le 18 avril à 20h au Théâtre du Pommier à Neuchâtel. Pour rappel, le concept des Incroyables comestibles est de cultiver les espaces publics et privés pour y créer de petits potagers communautaires et accessibles à tous. L'événement de Neuchâtel a déjà séduit une soixantaine de personnes. Alors, à vos binettes et vos sarcloirs!



La chronique « passion verte » de...

Emblème du bonheur durable

Luc
Vincent



C'est le printemps, enfin le début des floraisons! Alors, allons nous promener dans les bois, plus précisément dans les sous-bois, c'est ici que l'on peut découvrir la petite pervenche.

Comme c'est une plante bien de chez-nous, elle est entourée de nombreuses légendes. Mais déjà une première particularité, la petite pervenche fait partie de la famille des Apocynacées. Normalement, cette famille qui compte plus de 1'500 plantes différentes, pousse uniquement dans les parties tropicales de notre monde. C'est la plante la moins frileuse de cette famille. Son voisin direct est Nerium oleander, en fait le laurier rose, qui lui, pousse dans le pourtour de la Méditerranée.

Déjà au I^{er} siècle, la petite pervenche était reconnue pour ces vertus médicinales puisque Dioscoride l'indique contre la dysenterie, les maux de dents et les morsures de serpents. C'est de là que lui vient son nom de violette de serpent. Curieusement, au Moyen Age, on ne parle pas beaucoup de l'utilisation de la petite pervenche, mais



bien plus à la Renaissance où les sorciers l'incorporaient à leurs philtres.

Malgré ses jolies fleurs, la petite pervenche donne rarement des graines, mais elle a trouvé un autre moyen pour se multiplier. Ses longues tiges se courbent et s'enracinent facilement, jusqu'à former un véritable tapis. Mais observons mieux notre fleur bleue, les cinq pétales forment à la base un tube de 1 cm. Comme la fleur sécrète un

nectar, il n'est pas accessible pour les abeilles, mais souvent il passe un bourdon qui perce la corolle et leur facilite la tâche.

Les feuilles persistantes, d'un beau vert brillant, étaient autrefois utilisées pour confectionner des couronnes pour les morts. Voici un petit test pour une jeune fille qui voudrait savoir si elle se mariera dans l'année: mettre dans une bassine d'eau deux feuilles

de pervenche pendant la nuit. Si au matin, les deux feuilles se sont rapprochées, elle se mariera dans l'année!

Dans certains pays, la pervenche est le symbole de la virginité. En Belgique, il était d'usage lors des mariages de répandre des fleurs de pervenches aux pieds des mariés.

Le nom latin de la petite pervenche est Vinca minor. Il existe encore Vinca major, la grande pervenche qui, elle, préfère plus la chaleur du Tessin et du sud de la France. Elle est souvent utilisée en plantation ornementale car ses fleurs sont plus grandes, mais attention, elle est plus sensible au grand froid. Mais n'oubliez pas que les pervenches sont des plantes de sous-bois et que si vous voulez qu'elles tapissent bien, ne les plantez pas trop en plein soleil.

Dans le langage des fleurs, la pervenche est l'emblème du bonheur durable et de la fidélité en amitié. Voici pour terminer ce joli poème de Théophile Gautier:

*Comme autrefois la pervenche,
Sur le velours vert des prés,
Par le printemps diaprés,
Aux baisers du soleil penche,
A moitié rempli de miel,
Son calice bleu de ciel.*

Bonnes découvertes.

L.V.



Neuchâtel en détails



Sous la corniche, les noms de 22 pays. • Photo: Stefano Iori

Voyager en regardant l'Hôtel des Postes

Portugal, Etats-Unis, Espagne, Norvège, Pays-Bas, Monténégro... Au sommet du bâtiment de l'Hôtel des Postes, juste sous la corniche, s'égrènent les noms de 22 pays provenant de tous les horizons. Quels sont leurs liens avec Neuchâtel? Pour quelles raisons les mettre ainsi en évidence?

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, les services postaux connaissent un fort développement, mais sont entravés par les différentes législations nationales. La nécessité de s'entendre amène les représentants de 22 pays à se rassembler à Berne en septembre 1874 afin d'aboutir à une Union générale des postes. Cette dernière garantit ainsi un territoire postal unique, en libérant le transit et en unifiant les tarifs. Le nombre des Etats membres augmentant rapidement, cette alliance est rebaptisée Union postale universelle (UPU) en 1878.

Le conseiller fédéral neuchâtelois Eugène Borel (1835-1892), qui dirige alors le Département des postes et télégraphes, a beaucoup œuvré à cette réalisation. Aussi n'est-il pas étonnant de trouver, dans sa ville natale, un imposant hôtel des postes, inauguré en 1896, qui rappelle le souvenir des nations fondatrices de l'UPU.

Le caractère monumental de ce bâtiment – construit par la Confédération et signé par les architectes neuchâtelois Jean Béguin, Ernest Prince et Alfred Rychner – matérialise l'élan et l'enthousiasme pour ce nouveau service postal public et international.

Vincent Callet-Molin



Parlement de la Ville

Rénovation du Musée d'ethnographie en débat

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire, lundi 18 avril 2016, à 19h30, au collège des Terreaux. L'ordre du jour est le suivant:

Rapports du Conseil communal

16-006

Rapport du Conseil communal, concernant les demandes de crédit relatives à divers renouvellements dans le domaine de l'eau pour 2016-2017, le programme d'entretien du domaine public 2016-2017, les travaux du PGEE 2016-2017 ainsi que les mesures de sécurisation et la mise en place d'un monitoring de trafic selon les recommandations ISSI.

16-010

Rapport du Conseil communal, concernant la demande de crédit pour finaliser (étape II) la rénovation du Musée d'ethnographie et le réaménagement de ses espaces d'exposition et d'exploitation.

Neuchâtel, le 15 mars 2016.

Supplément à l'ordre du jour

16-014

Rapport du Conseil communal, concernant un legs à la Ville de Neuchâtel en faveur de son Musée d'ethnographie.

Neuchâtel, le 7 avril 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Thomas Facchinetti
Le chancelier, Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch



Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 4 au 10 avril 2016

- Température extérieure moyenne: 9,5° C.
- Degrés-jours: 66,5 DJ.

La bonne idée: Savez-vous qu'un robinet qui fuit, d'une goutte par seconde, perd environ 6'500 litres par an... l'équivalent d'une centaine de douches!

La Ville officielle



Ville de Neuchâtel

Arrêté de convocation des électrices et électeurs

pour la votation communale relative à l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin et l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux

le dimanche 5 juin 2016

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel;

vu les conventions de fusion du 6 janvier 2016;

vu les sanctions du Conseil d'Etat, du 3 février 2016;

vu les arrêtés du Conseil général, du 8 février 2016;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête:

Article premier. – Les électrices et électeurs communaux sont convoqués le dimanche 5 juin 2016, aux fins de se prononcer sur l'arrêté du Conseil général, du 8 février 2016, concernant l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin et l'arrêté du Conseil général, du 8 février 2016, concernant l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux.

Art. 2. – ¹Le bureau électoral sera ouvert le dimanche 5 juin 2016, de 10 heures à 12 heures.

²Les dispositions prévues par la législation cantonale concernant le vote par correspondance, le vote électronique et la récolte des votes des malades à domicile sont applicables à la présente votation.

Art. 3. – Les bureaux électoral et de dépouillement sont les mêmes que ceux désignés par le Conseil communal pour la votation fédérale et leur composition sera publiée dans la Feuille officielle.

Art. 4. – Sont électrices et électeurs en matière communale, s'ils sont âgés de 18 ans révolus:

- les Suissesses et les Suisses domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;
- les étrangères et les étrangers ainsi que les apatrides domiciliés dans la commune qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement en vertu de la législation fédérale et qui ont leur domicile dans le canton depuis au moins un an.

Art. 5. – Les électrices et les électeurs recevront des bulletins de vote portant les questions suivantes:

«Acceptez-vous l'arrêté du Conseil général, du 8 février 2016, portant approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin du 6 janvier 2016?»

Les électrices et électeurs qui acceptent l'arrêté répondent par OUI.

Les électrices et électeurs qui refusent l'arrêté répondent par NON.

«Si la convention de fusion entre les Communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin n'est pas acceptée, acceptez-vous l'arrêté du Conseil général, du 8 février 2016, portant approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux?»

Les électrices et électeurs qui acceptent l'arrêté répondent par OUI.

Les électrices et électeurs qui refusent l'arrêté répondent par NON.

Les textes des arrêtés peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Neuchâtel, le 23 mars 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Thomas Facchinetti
Le chancelier, Rémy Voirol



Echos

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Anne-Sophie et Rémy Garnier-Tegendal, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, ainsi qu'à M^{mes} et MM. Mariette et Henri Perriraz-Besson et Yvonne et Francis Triponez-Zbinden, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage.



Café scientifique

Face au rapt parental d'enfants, la médiation?

Les cafés scientifiques consacrent leur prochain débat public au thème «Face au rapt parental d'enfants, la médiation?».

La rencontre aura lieu le

**mercredi 20 avril
de 18h à 19h30,
Université de Neuchâtel,
av. du 1^{er}-Mars 26, cafétéria.**

Chaque année dans le monde, le nombre d'enlèvements parentaux internationaux d'enfants augmente. En 2014, la Suisse a adressé à des Etats étrangers 50 demandes de retour d'enfants déplacés et a été saisie de 38 demandes d'Etats étrangers, sans compter les cas qui concernent des pays non signataires des Conventions de La Haye et les situations non déclarées. Conséquence de l'augmentation des mariages mixtes et des séparations, ce type de «rapt» suscite bien des questions sur le plan légal. Comment comprendre ce qui se passe? Que faire lorsque les cultures familiales et juridiques sont si différentes qu'aucune solution commune ne se présente et qu'aucune autorité n'est susceptible de s'imposer aux parties? Dans ces situations inextricables, la médiation paraît une solution d'avenir, prônée dans un récent ouvrage coédité par Christine Guy-Ecabert, professeure de droit à l'UniNE.

Entrée libre.



Programme cinéma pour la semaine du 13 au 19 avril 2016

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

BATMAN VS SUPERMAN : L'AUBE DE LA JUSTICE

4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF, 3D me, ve, di, lu 20h30.
VO angl. s-t all/fr, 3D, je, ma 20h30.
Apollo 2: VF, 3D ve et sa 22h45.
De Zack Snyder.

DEMAIN

12^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF di 10h30.
VF me au ma 18h.
De Cyril Dion et Mélanie Laurent.

GODS OF EGYPT

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans
VF, 3D ve et sa 23h30.
De Alex Proyas.

LE LIVRE DE LA JUNGLE

1^e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF me, sa, di 13h30. VF je au ma 15h45.
VF 3D, me 15h45.
Arcades: VF 3D, je au ma 14h30.
VF me au ma 17h30. VF 3D, me, ve, sa, di, lu 20h.
VO angl s-t all/fr, 3D, je et ma 20h.
VF, 3D, ve et sa 22h30.
De Jon Favreau.

LES VISITEURS - LA RÉVOLUTION

1^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF sa 20h30.
Rex: VF me au ma 15h30. VF me, je, ve, di, lu, ma 18h, 20h30.
VF sa 22h30. VF ve 23h.
De Jean-Marie Poiré.

APOLLO 2

JOEY STARR - CARIBBEAN DANDEE

Événement en live.
VF lu 20h.
De Patrick Savey.

DEMOLITION

1^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all ma 20h30.
VF me au di 20h30.
Apollo 3: VF ve et sa 23h.
De Jean-Marc Vallée.

LE FANTÔME DE CANTERVILLE

1^e semaine. 8 ans sug. 10 ans
VF me, sa, di, 13h30.
De Yann Samuell.

RATCHET AND CLANK

1^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h45.
De Kevin Munroe et Jericca Cleland.

SPOTLIGHT

7^e semaine. 12 ans sug. 16 ans
VF di 10h45.
De Tom McCarthy.

TRUTH

1^e semaine. 10 ans sug. 14 ans
VF ve au di 18h.
VO angl. s-t fr/all me, je, ma 18h.
De James Vanderbilt.

APOLLO 3

DIVERGENTE 3: AU-DELÀ DU MUR

5^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30.
De Robert Schwentke.

GOOD LUCK ALGERIA

1^e semaine. 6 ans sug. 10 ans
VF di 11h. VF je, ve, lu, ma 15h15.
De Farid Bentoumi

LES OGRES

1^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30.
De Léa Fehner.

ZOOTOPIE

7^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, sa, di 14h.
De Bryon Howard, Rich Moore, Jared Bush.

STUDIO

FIVE

1^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h, 20h30.
De Igor Gotesman.

KUNG FU PANDA 3

2^e semaine. Dès 6 ans.
VF me, sa, di 13h45
De Alessandro Carboni, Jennifer Yuh.

MÉDECIN DE CAMPAGNE

4^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h15.
De Thomas Lilti.

BIO

MARIAGE À LA GRECQUE 2

1^e semaine. Age sug. 10 ans
VF sa et di 13h30.
De Kirk Jones.

QUAND ON A 17 ANS

3^e semaine, 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
De André Téchiné.

TOUT POUR ÊTRE HEUREUX

1^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h45.
VF me au lu 20h30.
De Cyril Gelblat.

REX

ROBERTO DEVEREUX - METROPOLITAIN OPERA DE NEW-YORK

VO s-t fr 19h.
De Maurizio Benini.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz
(numéro général et urgences), tél. 032
886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques
(CUP) - 24h/24, 365 j/365, tél. : 032 755
15 15.

Services publics

Groupe Sida Neuchâtel Peseux
(Grand-Rue 18) permanence et secré-
tariat (test anonyme sur rendez-vous), tél.
032 737 73 37.

Information diabète, (rue de la Paix 75,
2301 La Chaux-de-Fonds) secrétariat lu-
ve de 14h à 17h, e-mail: andd@vtx.ch,
www.andd.ch, tél. 032 913 13 55.

Job Service, (quai Ph.-Godet 18), travail
des jeunes - placement et information,
sur rendez-vous tél. 032 725 35 55.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
N° 0848 134 134 communique les coor-
données du pharmacien de garde attein-
dable pour les ordonnances urgentes
soumises à la taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à
domicile pour vous-même ou un pro-
che? Vous cherchez des informations?
Adressez-vous au service d'Accueil,
Liaison et Orientation de NOMAD
(alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, -
jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h
+ samedi de 10h à 13h. Les équipes soi-
gnantes pour les habitants de Neuchâ-
tel sont installées à Peseux et à Marin.
Informations complémentaires sur:
www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le **no 0848
134 134**

Les services religieux

Cultes du dimanche 17 avril

Eglise réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di 17.04, 10h, culte avec
sainte cène, M. J-L. Parel. Garderie et
école du dimanche à Collégiale 3.

Temple du Bas: je 17.04, 10h15, culte
avec sainte cène, M^{me} D. Collaud. Je
17.04, 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les
jours de 9h à 19h, pour le recueille-
ment.

Valangines: di 17.04, 9h30, culte avec
sainte cène, M. C. Bacha.

Est:

La Coudre: di 17.04, 10h, culte avec
sainte cène, M. C. Allemann.

Chaumont: di 17.04, 11h15, culte avec
sainte cène, M. C. Allemann.

Communauté allemande

Poudrières 21: di 17.04, 10h, Gottes-
dienst, H. F. Schubert.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa 16.04 à 17h,
messe en portugais; di 17.04 à 10h et
18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de
messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 16.04 à
17h, messe; di 17.04 à 10h15, messe en
italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa
16.04 à 18h30, messe; di 17.04 à 17h,
messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa 16.04 à
16h30, messe en croate; di 17.04 à
11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di 10h célébration
animée par l'équipe œcuménique d'au-
mônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e diman-
che du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7)
à La Chaux-de-Fonds: di 17.04, 10h,
messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel) à Neuchâtel: pas de messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:

Françoise Kuenzi, cheffe du Service
de la communication et de l'information

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Emmanuel Gehrig, chargé de communication

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... les premiers signes du printemps

Publicité



**DANSE
EQUILIBRE**

Danse et
travail corporel
Evoles 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch



**MISE
en
SCÈNE**

décoration d'intérieur

Matthieu Schmid
rte de Neuchâtel 30
2088 CRESSIER
tél: 032 757 13 73
fax: 032 757 13 83
schmidmiseenscene.ch
info@schmidmiseenscene.ch



La Ville soutient une dizaine de projets d'aide au développement à travers le monde

En mission dans un camp palestinien



A Aqabat Jabr, les tentes ont fait place à des maisons en dur soixante ans après le déclenchement du conflit israélo-palestinien. • Photo: Pierre-Olivier Aragno

Les petits ruisseaux font les grandes rivières... Depuis 2010, Neuchâtel alloue chaque année 10'000 francs – soit un dixième de son aide humanitaire – à un programme mené par Besançon à Aqabat Jabr, en Cisjordanie. Grâce à l'impulsion donnée par les deux villes jumelles, ce camp de réfugiés palestiniens de 9'000 personnes a vu son réseau d'eau potable assaini, alors que son raccordement à la station d'épuration voisine de Jéricho est en bonne voie de trouver un premier financement. C'est ce qu'ont pu constater sur place deux membres du groupe de travail en charge de la coopération au développement de la Ville, lors d'une mission d'une semaine en février dernier avec une délégation bisontine.

Etabli à la création d'Israël en 1848, «Aqabat Jabr ressemble aujourd'hui plus à une petite ville qu'à un camp de réfugiés», raconte le délégué communal à la mobilité, au développement durable et à l'environnement Pierre-Olivier Aragno, qui se rendait pour la quatrième fois sur les lieux. Soixante ans après le déclenchement du conflit israélo-palestinien, les tentes ont fait place à des maisons en dur. «Mais les

habitants se considèrent toujours comme des réfugiés. Ils gardent l'espoir de pouvoir retourner un jour sur les terres qui ont été retirées à leurs grands-parents, même les plus jeunes, qui sont nés ici».

Avec un taux de chômage de 70% chez les jeunes, la vie demeure très précaire à Aqabat Jabr. «Mais les habitants se débrouillent et ne se morfondent pas. On sent une envie de construire», souligne le chef de l'action sociale de la Ville de Neuchâtel Philippe Haeberli, ému de se rendre pour la première fois dans cette région chargée d'histoire, où le conflit israélo-palestinien ne s'éteint malheureusement pas. «C'est une succession de murs, de barrières, de postes de contrôle. Lorsque nous étions sur place, il y a eu trois morts, de jeunes Palestiniens abattus après avoir attaqué au couteau des soldats israéliens».

Manque d'eau

Mais là n'est pas la question. Le programme de coopération décentralisée lancé par Besançon en 2004 visait à résoudre les problèmes d'approvisionnement en eau. «C'est une région très aride. Les sources des collines sont

captées par les Israéliens pour leurs colonies. Un canal de dérivation amène l'eau jusqu'au camp, mais les canalisations étaient en très mauvais état et les coupures fréquentes», explique Pierre-Olivier Aragno.

Plutôt que de chercher de nouvelles ressources – la réaffectation d'un ancien puits près du camp a été bloqué pendant trois ans par Israël – l'action s'est concentrée sur l'assainissement du réseau d'eau. «Nous ne mettons pas la main à la pâte en tant que tel, mais nous donnons l'impulsion. Nous apportons un appui et une caution techniques à l'élaboration de projets, qui sont ensuite réalisés sur place de manière autonome», souligne Pierre-Olivier Aragno.

Evacuation des eaux usées

Les canalisations rénovées, les efforts se concentrent désormais sur l'évacuation des eaux usées, qui se déversent aujourd'hui dans des puits perdus et s'écoulent dans la nappe phréatique. L'idée est de créer un réseau d'assainissement en y raccordant toutes les maisons, et d'acheminer les eaux usées vers la station d'épuration construite récemment pour la ville voisine de Jéricho. Une conduite passe justement à proximité du camp.

«Un plan directeur a été établi par des ingénieurs locaux, avec le soutien financier et technique des deux villes», explique Pierre-Olivier Aragno. Et d'annoncer une bonne nouvelle: «En discutant sur place lors de cette mission, on a pu trouver une partie du financement. C'est un projet à 4 ou 5 millions de francs».

Développement touristique

Au fil du temps, d'autres actions bénéfiques pour le camp se sont développées à Aqabat Jabr. Les femmes se sont organisées en association et gèrent notamment une cantine pour les écoles. Grâce à l'assainissement du réseau d'eau potable, elles ont pu créer des chambres

d'hôtes en lien avec le Sentier d'Abraham, un circuit pédestre qui s'est ouvert dernièrement en Cisjordanie. Dans le cadre de leur programme de coopération, Neuchâtel et Besançon ont financé la formation de guides, qui accompagneront les visiteurs. «La région est magnifique et a un potentiel touristique incontestable. A condition que le cadre politique s'assagisse», conclut Pierre-Olivier Aragno. (ab)



De la Roumanie aux Antilles

La Ville de Neuchâtel consacre depuis 1976 une partie de son budget à la coopération au développement. De 10'000 francs au départ, la somme n'a cessé d'augmenter, pour être fixée en 1994 par le Conseil général à 1% du produit de la vente d'eau, soit 100'000 francs par an. «La Ville ne soutient que des projets concrets, en lien avec le développement durable et menés par des partenaires fiables», explique Philippe Haeberli. Un suivi est également effectué. «On ne donne pas d'argent en l'air».

Outre Aqabat Jabr, Neuchâtel collabore également avec Besançon sur un autre programme de coopération au Burkina Faso, auquel elle a consacré 13'000 francs l'an dernier. La Ville a également soutenu, à hauteur de 25'000 francs chacun, un projet de promotion des énergies renouvelables du Centre écologique Albert Schweitzer (CEAS) à Madagascar, ainsi qu'une action de Médecins du monde au Bénin visant à lutter contre la mortalité infantile. Elle a également donné un coup de pouce à la Fondation suisse au déminage, à l'Opération villages roumains et à quatre projets menés en Afrique, en Haïti et en Equateur, dans des domaines aussi divers que la scolarisation, le reboisement ou l'agriculture.



Les femmes du camp gèrent une cantine scolaire et des chambres d'hôtes. • Photo: Pierre-Olivier Aragno